Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - ACT Dynamic Green Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'Actions : AXA World Funds - ACT Dynamic Green Bonds A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU2396642295)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Vise à générer un revenu et une croissance de votre investissement, mesurés en USD, et à atteindre un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille d'obligations géré activement contribuant au financement de la transition énergétique et écologique et démontrant un impact environnemental positif.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence. Le Compartiment investit dans un portefeuille diversifié de titres de créance négociables à taux fixe et variable libellés dans toute devise librement convertible, émis par des gouvernements, des institutions publiques ou des entreprises situés dans le monde entier.
Le Compartiment investit au moins 75 % de son actif net dans des obligations finançant des projets environnementaux (Obligations Vertes) et des obligations dont les bénéfices seront exclusivement utilisés pour financer ou refinancer un mélange de projets à la fois verts et sociaux (Obligations Durables).
Le Compartiment vise à soutenir sur le long terme les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en mettant l'accent sur les thèmes environnementaux, et a recours à l'achat d'obligations dont les bénéfices sont destinés à des projets qui soutiennent l'économie à faible émission de carbone ou les besoins fondamentaux de populations ou communautés défavorisées, en finançant des initiatives telles que les énergies renouvelables, la prévention de la pollution, l'accès aux soins de santé, les logements à prix abordable et l'autonomisation des femmes. Dans le cadre du processus de sélection des titres, le Compartiment est tenu en premier lieu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM, sauf pour les produits dérivés et les OPC sous-jacents (https://www.axa-im.com/our-policies). Puis, le Gestionnaire Financier applique un cadre d'évaluation des obligations exclusif en matière d'écologie, d'impact social et de durabilité (https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing), qui repose essentiellement sur les Principes applicables aux Obligations Vertes et Sociales de l'ICMA et sur les principes directeurs de l'Initiative sur les Obligations Climatiques et utilisant un processus de sélection rigoureux en filtrant les obligations qui ne correspondent pas au cadre des obligations vertes d'AXA IM composé de 4 piliers : qualité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'émetteur, utilisation des bénéfices, gestion des bénéfices et impact ESG, tels que décrits plus en détail dans le prospectus. Le taux de couverture de l'analyse ESG du portefeuille atteint au minimum 90 % de l'actif net. En second lieu, le Gestionnaire Financier utilise un certain nombre de facteurs, notamment une analyse micro et macroéconomique et une analyse du crédit des émetteurs. Le Gestionnaire Financier gère également la sensibilité aux taux d'intérêt, le positionnement sur la courbe des taux et l'exposition à différentes zones géographiques.
Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.
Les titres de créance négociables sont pour la plupart de qualité Investment Grade. Le Compartiment se réserve le droit d'investir jusqu'à 50 % de son actif net dans des titres de qualité Sub-Investment Grade. Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente à ces catégories en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si le Gestionnaire Financier les considère comme étant de qualité équivalente en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.
L'actif du Compartiment peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier. Le Compartiment investit :
- au moins deux tiers de son actif total dans des produits de taux d'émetteurs situés partout dans le monde (y compris les pays émergents dans la limite de 50 % de son actif net) ;
- jusqu'à 50 % de son actif net dans des titres de créance subordonnés (y compris jusqu'à 30 % dans des obligations perpétuelles) émis par des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises non financières ;
- jusqu'à un quart de son actif dans des instruments du marché monétaire ;
- 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles (« CoCo »).
L'exposition des actifs du Compartiment non libellés en USD sera couverte en USD. Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture et d'investissement.
Le Fonds est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.
L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant quatre ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.
La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
Risque de liquidité : risque de faible liquidité dans certaines conditions de marché pouvant empêcher le Compartiment de valoriser, acheter ou vendre tout ou partie de ses actifs, et avoir un impact potentiel sur sa valeur liquidative.
Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.
Risque de change : le Fonds détient des investissements libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Par conséquent, les variations des taux de change peuvent entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements (et des revenus qui en découlent), affectant la valeur

du Fonds.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.15%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

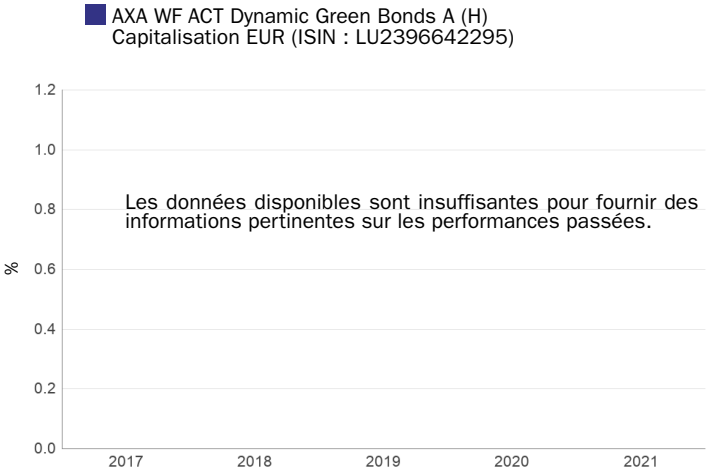
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.

Performances passées



Le Compartiment a été lancé le 24/01/2022 et la classe d'actions en 2022.

Informations pratiques

Dépositaire :
State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :
De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :
La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :
Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :
AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :
Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.